

Berne, le 19 décembre 2008

Stratégie du Conseil fédéral pour la Suisse dans la société de l'information

Madame la Conseillère fédérale,
Monsieur le Conseiller fédéral,
Madame la Chancelière de la Confédération,

Notre mode d'interpellation directe de membres du Conseil fédéral et de l'Unité de Stratégie informatique de la Confédération a été choisi délibérément par trois citoyens de notre pays en dehors de leurs occupations habituelles.

Ils représentent une somme d'expériences et de compétences, tant nationales qu'internationales, peu commune sur tous les aspects de la problématique de la société de l'information. Ils sont parties prenantes avec les différents milieux concernés par les transformations majeures en cours, suite à la généralisation des technologies dans tous les secteurs de la société.

Nous avons été très impressionnés par l'analyse fouillée et réaliste de l'une d'entre Vous lors de la clôture officielle d' « Informatica08 » à l'EPFL le 13 novembre dernier. Cette vision correspond totalement à notre implication dans toutes les composantes de la problématique citée en marge (Sommet mondial de la société de l'information, contributions multiples lors de la révision de la stratégie du Conseil fédéral 2004-2006, etc. - voir à ce propos quelques documents clés en annexe et/ou déjà transmis récemment **).

Cependant pour passer à l'acte, il faut décider d'une démarche que nous appelons de nos vœux :

*La nécessité d'élaborer, de définir et de faire appliquer une stratégie fédérale
dont le titre de travail et les contours convergent vers l'appellation unique
« e-Education, Life long Learning and Digital Inclusion » **

Notre présente intention, neutre et sans entête, a pour but de convaincre de mettre en place un réseau de partenaires conscients des actions à mener et de surtout ne pas l'attribuer à un nombre réduit d'acteurs fixé à l'avance afin d'éviter de pénaliser les ambitions à réaliser.

*

Sorry to put this title in English, but we need to have a complete understanding of such a concept

**

[Forum Informationsgesellschaft Schweiz \(ICT 21\) Forum Société de l'information en Suisse \(ICT 21\)](#)
[Democracy vs e-Democracy ?](#)
[Governance vs e-Governance ?](#)
[Workshop Münchenwiler Governance vs e-Governance ?](#)

Vous trouvez en annexe les considérants qui motivent cette démarche et les principes de base qu'il faut appliquer pour lancer et réussir un tel programme, surtout en cette période de récession.

Nous en concluons :

il est urgent de mettre en œuvre une 3^{ème} stratégie fédérale sur cette thématique

vitale et indispensable à tous afin que chaque citoyen accède
au monde actuel et futur de l'information de manière conviviale.

Nous tenons à vous remercier de l'oreille attentive et bienveillante que vous voudrez bien vouer aux soucis qui expriment notre volonté que la Suisse réussisse brillamment cette étape importante de son évolution en faveur de ses citoyens tant au plan de l'innovation que sur celui du développement durable.

Nous vous prions de croire, Madame la Conseillère fédérale et Monsieur le Conseiller fédéral, Madame la Chancelière, aux assurances de notre très haute considération.

François Wollner

Raymond Morel

Walter Gander

Copie à : Monsieur le Président de la Confédération
Monsieur le Conseiller fédéral chef du DFETC

p.a.

Raymond Morel
SEM Educational Foresight
2-4 rue Théodore-de-Bèze
Case postale 3144
1211 Genève 3

PS <http://www.ict-21.ch/com-ict/IMG/wmv/ShiftHappens-UK.wmv> est une brève vidéo qui, même imaginée par les responsables anglais, peut nourrir notre détermination à agir.

Annexe sur les **considérants** qui motivent cette démarche et les principes de base qu'il faut appliquer pour lancer et réussir un tel programme, surtout en cette période récession.

Considérant que:

- la maîtrise de base des possibilités offertes par les nouvelles technologies est un ferment pour une meilleure compréhension par toutes les couches de la population et, à plus fortes raisons, lors de l'évolution de celles-ci ;
- les trois aspects contenus dans le titre de cette proposition de stratégie sont intimement liés et de nature variée : éducative, économique, sociale, culturelle, citoyenne ;
- le périmètre de la thématique envisagée englobe non seulement les deux précédentes stratégies fédérales (e-Health et e-Gouvernement), mais aussi, facteur déterminant, celle d'en faciliter l'acceptance immédiate par la communauté ;
- la récente reconduction par le Conseil fédéral de l'OFCOM comme organe coordinateur pour les activités de la Société de l'information jusqu'en 2011 et, notamment de celles liées à la e-inclusion ;
- la prise en compte de développements, de réalisations et d'actions déjà entreprises ou en cours (IFIP ; EU ; régions suisses ; ... Corée, Web 2.0) éliminant l'exclusion des usagers de tout âge et de toute condition ;
- les innovations en cours dans les structures « éducatives » suisses (Harmos, PER, informatique à la maturité, standards « Bologne, certification IFIP/IP3, formation des adultes, populations spécifiques -> seniors, handicapés, chômeurs, etc.) ;
- la multiplicité des acteurs/partenaires concernés potentiellement par une telle initiative et qui pourraient intervenir partiellement ;
- la compatibilité évidente et non apparente des systèmes bien pensés et testés mis en œuvre en interface entre citoyens et Etat ;

La manière et le succès d'aborder cette démarche sont contenus dans les **principes** que nous pouvons vous exposer plus en détail si vous le jugez nécessaire. De manière très résumée et pour être cohérents avec tout le processus entrepris dès 96-98, ils devraient être :

- e-Education n'est pas pris dans le sens de la formation initiale et l'acquisition de e-compétences est vitale pour tous les citoyens durant toute leur vie ;
- cette stratégie concerne aussi bien les professionnels des ICT que tous les utilisateurs-usagers ;
- cette stratégie doit être volontariste et dynamique, stimuler les innovations concrètes et applicables ;
- cette stratégie nécessite une infrastructure d'appui pour soutenir un groupe de pilotage incitatif année après année et qui priorise les actions en fonction des précédents progrès constatés.